TARIFS

Achetez vos billets à bord des véhicules Manéo

Billet à l'unité* ➔ **2,30€**
Quel que soit le trajet
(proximité et/ou ligne express)

Carte 12 trajets* ➔ **23€**
12 trajets au prix de 10 !
Sans date limite d'utilisation

Vous pouvez utiliser également l'abonnement TEMPO, délivré par le conseil départemental-service Manéo après inscription.

4 types d'abonnements au choix
(selon votre âge et la fréquence de vos déplacements)

* Gratuit pour les enfants de - 4 ans /correspondance possible avec le même titre pendant 1 heure.

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS

N° Vert 0 800 150 050
(appel gratuit depuis un poste fixe)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

transports.manche.fr

IMPRIM'VERT dsc communication • Photo iStock • Impression : conseil départemental de la Manche - Juillet 2016 MANCHE DURABLE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE DES ISLES

En voiture Simone !

Lignes express, navettes et substitution

Transport de proximité

Transport scolaire

Mise à jour
le 1er septembre 2016

en partenariat avec votre communauté de communes

Côte des Isles Communauté de Communes

manéo PROXIMITÉ AU QUOTIDIEN, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VOUS TRANSPORTE

LA MANCHE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

MODE D'EMPLOI

En voiture Simone !

1 Consultez la fiche horaires ci-contre

Les jours, les lieux d'arrivée et de départ et les horaires sont fixes.

2 Réservez votre véhicule Manéo*

Composez le N° Vert 0 800 150 050 appel gratuit depuis un poste fixe. Appelez de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, du lundi au vendredi. **Attention ! Dernier délai pour réserver : la veille du départ avant 16h.**

*dans la limite des places disponibles

3 Recevez la confirmation de votre réservation

L'heure à laquelle votre véhicule Manéo passera vous chercher vous sera confirmée par téléphone, après 16h, la veille de votre déplacement (le vendredi soir pour un trajet le samedi ou le lundi).

4 Laissez-vous transporter avec Manéo Proximité

À l'heure convenue avec l'opérateur, le conducteur du véhicule Manéo vient vous chercher à votre domicile et / ou à l'arrêt déterminé pour le retour.

FICHE HORAIRES

manéo PROXIMITÉ
AU QUOTIDIEN, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VOUS TRANSPORTE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE DES ISLES

Communes desservies

- Barneville-Carteret
- Baubigny
- Canville-la-Rocque
- Denneville
- Fierville-les-Mines
- La Haye d'Ectot
- Le Mesnil
- Les Moitiers-d'Allonne
- Portbail
- Saint-Georges-de-la-Rivière
- Saint-Jean-de-la-Rivière
- Saint-Lô-d'Ourville
- Saint-Maurice-en-Cotentin
- Saint-Pierre d'Arthéglise
- Sénoville
- Sortosville-en-Beaumont

Jour fonctionnement	Destination	Heure d'arrivée	Heure de départ
Mardi	**Portbail** - Mairie	9:30	11:30
	Barneville-Carteret - Mairie	10:00	12:00
Jeudi	**Cherbourg-Octeville** - Polyclinique	13:45	16:15
	Cherbourg-Octeville - Les Provinces	13:55	16:25
	Cherbourg-Octeville - Bd Schuman	14:05	16:35
	Cherbourg-Octeville - Hôpital	14:15	16:45
Samedi	**Barneville-Carteret** - Mairie	9:30	11:30